



communauté
de communes

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET ANNEXE SPANC 2026

Le budget du SPANC construit dans le respect de la maquette budgétaire et comptable M49 ne change pas de configuration par rapport aux précédents budgets et les dépenses de fonctionnement doivent être intégralement financées par le produit des tarifs versés par les usagers du service.

En 2026, les prestations restent inchangées. Les différents contrôles de conception, de réalisation, et de bon fonctionnement ainsi que les contre-visites sont inscrits pour un total de 11 944 €. Les diagnostics initiaux restant à effectuer sur les communes de l'ex-Communauté de communes des 3 forêts sont inscrits pour 5 500 €.

Afin de ne pas alourdir démesurément les dépenses de ce budget, au cours de l'exercice 2024, l'acquisition d'un logiciel a été effectuée sur le budget principal, charge au budget annexe d'opérer un remboursement annuel de 1 500 € sur une durée de 5 ans. La maintenance de ce logiciel est portée par le budget SPANC à hauteur de 800 €.

Le remboursement des charges de personnels au budget principal est inscrit pour 2 500 €.

L'ensemble des dépenses est équilibré par le paiement des prestations par l'utilisateur à hauteur de 22 244 €.

I- La section de fonctionnement**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	19 744,00	0,00	19 744,00	19 744,00	19 744,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		22 244,00	0,00	22 244,00	22 244,00	22 244,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		22 244,00	0,00	22 244,00	22 244,00	22 244,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		22 244,00	0,00	22 244,00	22 244,00	22 244,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 22 244,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	22 244,00	0,00	22 244,00	22 244,00	22 244,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		22 244,00	0,00	22 244,00	22 244,00	22 244,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		22 244,00	0,00	22 244,00	22 244,00	22 244,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		22 244,00	0,00	22 244,00	22 244,00	22 244,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 22 244,00

Le Président,

Guillaume MARECHAL



Vu par être annexé à la délibération n°32-CC190226
du 19/02/2026